

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 11 décembre 2020

Etaient présents : Mesdames Artigas, Dreveau, Mercier, Sterlin, Ténart

Messieurs Cayez, Chocart, Clamageran, Dehove, Detrey, Guidet, Hoffmann,
Louvet, Mutel, Ponnou-Delaffon,

Etait absent et excusé :

Secrétaire de séance : Mme Martis

Après approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal du 16/10/2020,

ORDRE DU JOUR :

FINANCES
TRAVAUX
COMMISSIONS ARC
TRANSPORTS
POINTS DIVERS
DELIBERATIONS

FINANCES

➤ Attribution prime

Monsieur le Maire propose d'attribuer une prime exceptionnelle COVID 19 à l'ensemble des agents présents lors du confinement.

Cette prime sera versée en 2021.

Le montant et les modalités seront votés lors du prochain Conseil Municipal.

➤ Suppression du Budget AFR (Association Foncière de Remembrement)

Monsieur le Maire a reçu les agriculteurs exploitants les terres de Lachelle. Seuls deux ne sont pas venus mais étaient excusés.

Tous les agriculteurs ont adhéré et signé une charte phytosanitaire en commun avec la chambre d'agriculture.

Tous approuvent la suppression du Budget AFR (Association Foncière de Remembrement). Ce budget n'est plus utilisé depuis plusieurs années.

Les agriculteurs proposent de mettre en place avec l'aide de la Commune des actions de sensibilisation à leur métier.

TRAVAUX

➤ Présentation des Grands Axes

Suite à la Commission Travaux qui s'est réunie le 24 novembre 2020, Monsieur Dehove a repris un nombre de points notamment la gestion de la vitesse, l'embellissement du village, la réfection de la voirie, la réfection de certains bâtiments, le renouvellement des plaques de rue, ... sur lesquels la commune souhaite travailler.

L'ensemble du Conseil doit se positionner sur les priorités des différents points travaux abordés.

➤ Plan Vélo

L'ARC envisage la création de deux pistes cyclables à Lachelle. Les coûts seraient à la charge de l'ARC. Une piste ferait la liaison entre Rémy et la Rue du Paradis et une autre ferait la liaison entre Lachelle et le Bois de plaisance.

Ces deux créations sont à l'étude.

➤ Implantation Abri Vélos

L'ARC souhaite implanter un abri vélos à Lachelle. Plusieurs propositions ont été faites pour un emplacement. Une rencontre sur le terrain sera prévue pour décider du lieu de l'installation de l'abri vélos.

RETOUR SUR LES DIFFERENTES COMMISSIONS DE L'ARC

➤ Finances

Lors de la Commission finances de l'ARC, 41 points ont été abordés.

Exceptionnellement, il a été accordé un report du solde du fonds de concours si celui-ci n'a pas été dépensé.

L'ARC a fait des demandes de subventions auprès de différents organismes pour la création de la nouvelle classe courant 2021. Cette classe serait implantée dans le jardin de l'espace Durand.

La région propose des fonds spéciaux pour la relance de l'économie.

TRANSPORTS

➤ Desserte de Lachelle en Bus

Il n'y aura pas de ligne gratuite de bus entre Lachelle et Compiègne. Après l'étude faite par l'Arc, la ligne ne serait pas rentable.

Concernant les transports scolaires, l'Arc propose soit de créer une ligne supplémentaire ou de rembourser les frais de transports.

A l'unanimité, il a été décidé le remboursement des frais de transports car les coûts de création sont trop importants par rapport au nombre d'élèves empruntant la ligne.

POINTS DIVERS

PRESENTATION DU SQUELETTE DU SITE INTERNET

Madame et Messieurs Martis, Cayez, Dehove et Louvet ont assisté à une formation sur la mise en place du nouveau site internet. Une trame a été présentée et un travail de réflexion s'en est suivi sur l'élaboration du site.

Il faudra compter au moins deux mois pour la mise en route définitive de notre site.

FESTIVITES DE FIN D'ANNEE

Malheureusement, nous avons été contraints d'annuler toutes les festivités de fin d'année.

Les vœux sont annulés également.

Cette décision a été prise dans le but d'éviter les rassemblements et de protéger au mieux la santé des habitants de Lachelle.

DONATION STATUE M. PORTEBOIS

Monsieur le Maire a remercié les personnes qui ont aidé à porter la statue offerte par M. Portebois. Celle-ci est installée dans le réfectoire de l'école. Il s'agit d'une sculpture créée en 1992 sous le nom « les oubliés ».

Il a été décidé qu'une plaque serait faite en remerciement pour ce don.

REVISION TARIFS CIMETIERE

Depuis 2006, les tarifs du cimetière n'ont pas été révisés.

Il a été décidé, à l'unanimité, de voter une augmentation et de supprimer l'achat de concession à perpétuité.

Par délibération, les montants seront les suivants à partir du 1^{er} janvier 2021 :

30 ans : 250 €

50 ans : 400 €

DELIBERATIONS

➤ Fusion ADTO-SAO

L'ADTO et la SAO sont deux sociétés qui exercent des activités similaires et complémentaires portant sur l'exercice des métiers de maîtrise publique d'ouvrage. Ces deux sociétés ont pour actionnaire majoritaire le Département de l'Oise.

Il est donc apparu opportun de réunir les deux sociétés en une seule, notamment dans le but d'offrir aux clients une meilleure lisibilité de leurs activités comme de simplifier leur fonctionnement.

Le département de l'Oise nous demande de délibérer.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve cette décision.

➤ GEPU-CLECT (Compétences Gestion des Eaux Pluviales)

Dans le but que l'ARC reprenne la Compétences de la **Gestion des Eaux Pluviales Urbaines**, la **Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées** a établi un rapport afin de déterminer le montant des charges transférées.

Aussi, il est proposé d'adopter le rapport de la CLECT.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, adopte le rapport de la CLECT.

TOUR DE TABLE

M. GUIDET

- Rapporte que l'école remercie la municipalité pour les sapins de Noël.
- Confirme que le Conseil d'Ecole est annulé.
- Confirme l'ouverture d'une deuxième salle de cantine dans la salle des fêtes et que, par conséquent, un poste a été ouvert.

M. PONNOU DELAFFON

- Demande si M. Neveux (le boulanger) peut faire des annonces en utilisant le panneau lumineux. Ceci est accordé à condition que ce ne soit qu'à titre informatif et non publicitaire.
- Souligne son mécontentement concernant les odeurs nauséabondes de cette été liées aux épandages des agriculteurs.

M. DETREY

- Informe le Conseil qu'un véhicule serait disponible (Partner diesel)

L'ensemble du Conseil continue de se poser des questions sur le choix d'un achat de véhicule. Aucune décision n'est prise.

Mme STERLIN

- S'interroge sur les délais de finition des travaux au bois de plaisance (Stokomani).
- Demande si M. Le Maire a des informations concernant l'aménagement de la seconde partie de la route.

Deux sociétés ont été retenues pour l'aménagement. Une étude devrait démarrer d'ici 3 semaines.

Mme MERCIER

- Souhaite que la commune investisse dans des illuminations de Noël.

La commune approuve cette proposition mais, pour cette année, ce ne sera pas possible. En revanche, pour l'année prochaine, il est envisagé de racheter des guirlandes et autres illuminations car celles en notre possession ne sont plus aux normes.

M. CLAMAGERAN

- Trouve intéressant la rencontre avec les agriculteurs.
- Propose de trouver une solution pour emprunter la rue des vignes où il est difficile de se croiser.
- Suggère un stationnement à cheval ou totalement sur les trottoirs.
- Informe que le STOP rue des vignes n'est jamais respecté. Dès que le temps le permet, le marquage de celui-ci sera refait.

M. HOFFMANN

- Demande où en est la réflexion sur la liaison entre la grande rue et le city stade.

C'est un projet abandonné à cause des prochains travaux envisagés à l'école (Classe et potager pour les élèves)

- Demande qu'une réflexion se fasse pour limiter la vitesse rue de Baugy.

M. DEHOVE

- Informe le Conseil Municipal que les plantations de l'école se feront à partir du 21 décembre 2020.

Ces plantations pourraient se faire avec la participation de Nathalie (Enseignante Cycle 1)

Mme TENART

- Remercie les bénévoles pour leur participation à la décoration des sapins installés dans le village.
- Remercie également ses collègues pour la distribution des colis de nos anciens.

La séance est levée à 0h20.

Le Maire,

Xavier LOUVET

